

Publié le 17 juillet 2019

Rendre son territoire attractif : comment se démarquer des autres ? Les élus locaux en débattent le 20 septembre à Arras

Comment rendre un bourg, une ville, une agglomération, un bassin de vie attractifs ? Quels sont les moyens pour y parvenir ? Élus, dirigeants de collectivités locales et experts de toute la France se retrouveront le 20 septembre à Arras pour témoigner et débattre sur les solutions à apporter, notamment dans la promotion culturelle et touristique. Un évènement organisé par la Fédération des élus des Entreprises publiques locales.



Antoine Lefèvre, sénateur de l'Aisne, vice-président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), et **Frédéric Leturque**, maire d'Arras, invitent les élus et responsables de collectivités locales de toute la France, et notamment des Hauts-de-France, à participer à la **rencontre Epl collectivités** du 20 septembre 2019 à Arras.

Les politiques d'attractivité territoriale sont plébiscitées par les élus qui se montrent inventifs pour se démarquer. L'enjeu est non seulement de rendre son territoire attractif, mais également authentique et différent des autres. **Le Dragon** à Calais, **Nausicaa** à Boulogne-sur-mer, le **château de Sedan**, le site de la **bataille de Valmy** sont des initiatives uniques, imaginées par les collectivités locales qui s'aident, pour cela, d'outils comme les offices de tourisme, les agences d'attractivité, les marques territoriales...

Venez découvrir des expériences concrètes à travers le témoignage d'élus en présence de :

• Natacha Bouchart, maire de Calais,

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



- **Frédéric Cuvillier**, maire de Boulogne-sur-mer, président du CNER, fédération des agences de développement d'attractivité, de développement et d'innovation,
- Frédéric Leturque, maire d'Arras.

Rencontre Epl collectivités Rendre son territoire attractif : comment se démarquer des autres ?

Vendredi 20 septembre 2019 Hôtel Mercure Arras Centre Gare 58 Boulevard Carnot - 62000 Arras

La rencontre sera suivie l'après-midi d'une visite guidée des places d'Arras et du beffroi (places limitées)

• Programme / Inscription

Les Entreprises publiques locales

Les Entreprises publiques locales regroupent 1 300 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) en activité en France. Elles interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. En 2018, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,9 milliards d'euros. Toutes les infos sur *lesepl.fr*

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2